

**CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE  
DU 6 JUILLET 2015  
A 19H30**

**VILLE DE DOUDEVILLE**

<b>COMPTE RENDU</b>
---------------------

	Présents	Absents excusés	Absents	Pouvoirs
<b>M. MALANDRIN</b>	<b>X</b>			
<b>M. GEMEY</b>	<b>X</b>			
<b>Mme CUADRADO</b>		<b>X</b>		<b>M.GEMEY</b>
<b>M. LAURENT</b>		<b>X</b>		<b>M.DEFRANCE</b>
<b>Mme GUENOUX</b>	<b>X</b>			
<b>M. DEFRANCE</b>	<b>X</b>			
<b>Mme TERRY</b>	<b>X</b>			
<b>M. METAIS</b>	<b>X</b>			
<b>M. FORTIN</b>	<b>X</b>			
<b>Mme PAIGNE</b>	<b>X</b>			
<b>M. MERIT</b>	<b>X</b>			
<b>M. DUTHOIT</b>	<b>X</b>			
<b>Mme HENRY</b>		<b>X</b>		<b>MME TERRY</b>
<b>M. LEBOUCHER</b>		<b>X</b>		<b>MME LEMOINE</b>
<b>Mme LEMOINE</b>	<b>X</b>			
<b>Mme CHANEL</b>		<b>X</b>		<b>M.FORTIN</b>
<b>Mme DUMAS</b>			<b>X</b>	
<b>Mme PETIT</b>	<b>X</b>			
<b>M. DURÉCU</b>		<b>X</b>		<b>M.PERCHE</b>
<b>M. PERCHE</b>	<b>X</b>			
<b>Mme FICET</b>	<b>X</b>			
<b>M. ORANGE</b>	<b>X</b>			
<b>Mme LECLERC</b>	<b>X</b>			

**Secrétaire de séance** : Le Conseil Municipal nomme à ce poste : Mme PETIT Pauline

**1)NOUVELLE GRILLE TARIFAIRE CONCERNANT LE CENTRE DE LOISIRS DE DOUDEVILLE :**

Il est nécessaire de voter la nouvelle grille tarifaire concernant le centre de loisirs de Doudeville

# CENTRE DE LOISIRS 2015

## Tarifs Doudevillais

	Demi-journée	Journée à la carte	Semaine
	Reservée aux moins de 6 ans	En fonction des places disponibles	
Quotient familial < 7 000 €	3,00 €	7,00 €	28,00 €
7 000 € < QF < 10 000 €	4,00 €	8,25 €	33,00 €
10 000 € < QF < 14 000 €	5,00 €	10,00 €	40,00 €
QF > 14 000 €	6,00 €	11,50 €	46,00 €

## Tarifs non Doudevillais

	Demi-journée	Journée à la carte	Semaine
Pas de QF	Reservée aux moins de 6 ans	En fonction des places disponibles	
	6,50 €	12,50 €	50,00 €

## Tarifs garderie

Les tarifs de la garderie sont de :

Pour le matin, 1 euro par jour ou 4 euros la semaine.

Pour le soir, 0.75 euro par jour ou 3 euros la semaine.

## Sorties

Le centre de loisirs pourra être amené à demander une participation aux familles pour l'organisation des sorties.

## Mini-camp

Pour les parents inscrivant leurs enfants uniquement pour le mini-camp, le tarif sera de 13 euros la journée soit 39 euros pour les 3 jours d'activité.

Madame Guenoux précise que le travail pour la nouvelle grille des tarifs du centre de loisirs a été fait avec le Directeur du centre, cette dernière est basée sur le quotient familial.

Monsieur GEMEY informe le conseil municipal qu'une modification doit être faite concernant les tarifs de la garderie du soir, effectivement la durée n'étant pas la même que celle du matin les tarifs doivent être modifiés, Monsieur GEMEY propose donc les tarifs suivants : 0.75 euro par jour et 3 euros la semaine

Monsieur ORANGE demande si les nouveaux tarifs engendrent une augmentation pour les tranches d'imposition les plus basses, Madame GUENOUX lui répond qu'il n'y a pas d'augmentation pour les 1ères tranches d'imposition puisque les tarifs sont faits en fonction du quotient familial.

Madame FICET demande pourquoi les inscriptions pour le centre de loisirs ne sont-elles pas faites d'avance, Monsieur MALANDRIN lui répond qu'après avoir interrogé le Directeur du Centre de Loisirs, ce dernier dit qu'il n'est pas souhaitable de le faire.

Monsieur GEMEY souhaite une incitation pour les inscriptions à la semaine, de ce fait il y aurait une meilleure cohésion « centre de loisirs et animateurs », il souhaite que les enfants inscrits à la semaine soient prioritaires pour les sorties, beaucoup d'enfants ne sont inscrits au centre uniquement lorsque des sorties sont prévues.

Madame Ficet demande combien d'enfants sont inscrits au centre, Monsieur Defrance lui répond qu'il y a plus de 60 enfants d'inscrits.

Monsieur PERCHE demande la date d'effet des nouveaux tarifs, Monsieur Malandrin lui répond que les tarifs seront appliqués à compter de ce jour.

**Vote du Conseil Municipal :**

**Les membres du Conseil Municipal votent à l'unanimité les nouveaux tarifs du centre de loisirs.**

**La séance est levée à 20h15**